



PREFET DE L'AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

PUBLIE LE 6 AOUT 2015

SPECIAL N ° 4 - AOUT 2015

SOMMAIRE

DIRECCTE LR

UT DIRECCTE 11

Décision relative à l'organisation de l'intérim des inspecteurs du travail du département de l'Aude.....1

PREFECTURE

SECRETARIAT GENERAL

BRH

Arrêté préfectoral N° BRH/2015/019 modifiant l'arrêté préfectoral du 23 janvier 2015 portant composition nominative du comité technique de la préfecture de l'Aude.....3



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

**Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de
l'Emploi
(DIRECCTE)**

Unité Territoriale de l'Aude

**DECISION RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'INTERIM DES INSPECTEURS DU
TRAVAIL
DU DEPARTEMENT DE L'AUDE**

La Directrice régionale adjointe, Chef de l'Unité Territoriale de l'Aude, DIRECCTE Languedoc-Roussillon,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu le Code du Travail notamment ses articles R.8122-3 à R.8122-11 ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;

Vu l'arrêté du 26 mai 2014 portant création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail ;

Vu la décision n°2014163-0014 en date du 12 juin 2014 relative à la localisation et à la délimitation des unités de contrôle et au nombre, à la localisation et à la délimitation des sections d'inspection du travail de la DIRECCTE Languedoc- Roussillon ;

Vu la décision n °2014203-0003 en date du 22 juillet 2014 portant nomination des agents de contrôle au sein de l'unité de contrôle de l'Unité Territoriale de l'Aude de la DIRECCTE Languedoc-Roussillon ;

Vu la décision n°2015005-0003 en date du 5 janvier 2015 relative à l'organisation de l'inspection du travail dans le département de l'Aude ;

Vu la délégation de signature de monsieur Philippe Merle, DIRECCTE Languedoc-Roussillon à madame Isabel De Moura, directrice régionale adjointe, chef de l'Unité Territoriale de l'Aude, en date du 2 Février 2015, ainsi que la subdélégation en cas d'absence ou d'empêchement de madame Isabel De Moura, à messieurs Stéphane Bonnafous et Paul Artuso, directeurs adjoints du travail, régulièrement publiées au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Hérault et de l'Aude ;

DECIDE

ARTICLE 1

Dans le cadre de l'absence de monsieur Olivier DEBLONDE, Inspecteur du Travail, du 27 juillet au 14 août 2015, affecté sur la 1ère section d'inspection du travail de l'Aude, l'intérim sera assurée par Madame Sonia PERRIER Inspectrice du travail les 6 et 7 août 2015.

ARTICLE 2

La directrice régionale adjointe, chef de l'Unité Territoriale de l'Aude de la DIRECCTE Languedoc-Roussillon est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs du département de l'Aude et qui entrera en vigueur le 6 août 2015.

Carcassonne, le 6 Août 2015

Pour La Directrice régionale adjointe,
Chef de l'Unité Territoriale de l'Aude
DIRECCTE du Languedoc Roussillon
Le Directeur Adjoint du Travail

Stéphane Bonnafous





PRÉFET DE L'AUDE

ARRETE PREFECTORAL N°BRH/2015/019

Modifiant l'arrêté préfectoral du 23 janvier 2015 portant composition nominative du comité technique de la préfecture de l'Aude

Le préfet de l'Aude
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n)84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2014 portant création des comités techniques de service déconcentré dans certains services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014 336-0014 du 2 décembre 2014 portant composition numérique du comité technique de la préfecture de l'Aude ;

Vu les résultats des élections professionnelles du 4 décembre 2014 organisées en vue de déterminer les organisations syndicales appelées à être représentées dans les comités techniques des préfectures ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 janvier 2015 portant composition nominative du comité technique de la préfecture de l'Aude ;

Vu la demande du syndicat UNSA-INTERIEUR-ATS en date du 29 juillet 2015

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE :

Article 1er

L'article 1^{er} de l'arrêté du 23 janvier 2015 susvisé est modifié comme suit :

II - Représentants du personnel : 4 membres titulaires et 4 membres suppléants

A- Membres titulaires

B- Membres suppléants

- Représentants du syndicat FSU INTERIEUR

- M. Marc CHAMBAUD
- Mme Isabelle BUREL

- Mme Elodie CASTELAIN
- Mme Flavie CARAVACA-GRAILLARD

- Représentants du syndicat UNSA/INTERIEUR ATS

- **M. Yves MERO**

- **M. Philippe PHALIP**

- Représentants du syndicat FO PREFECTURES

- Mme Viviane DIF

- M. Francis SALVAT

Le reste sans changement

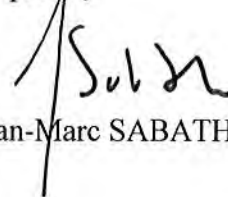
Article 2

Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude.

Fait à Carcassonne, le

4 AOUT 2015

Le préfet,



Jean-Marc SABATHÉ